

# UNITE D'ETUDES SUR LA POPULATION AFRICAINE

## *Emploi des jeunes au Burkina Faso*

*Communication lors de la VI<sup>ème</sup> Conférence africaine sur la population :  
« Journée du Burkina »*

**Lassané OUEDRAOGO**  
*Socio économiste*  
[lassane@yahoo.fr](mailto:lassane@yahoo.fr)  
*(00226) 76 61 02 00*

**Novembre 2011**

## **PLAN DU DOCUMENT**

### **INTRODUCTION**

#### **I- DEFINITIONS DES CONCEPTS**

I.1- le concept de jeunesse

I.2- le concept de l'emploi

#### **II- ETAT DES LIEUX DU CHÔMAGE ET DE L'EMPLOI DES JEUNES**

II.1- La situation générale

II.2- La situation de la jeunesse

II.3- La situation de l'emploi des jeunes

II.4- Les principales causes du chômage des jeunes

#### **III- DEFIS A RELEVER**

#### **IV- LES APPROCHES DE SOLUTIONS**

IV.1- Le renforcement de l'appui à la création de MPE

IV.2- L'amélioration de l'employabilité des jeunes

IV.3- l'intermédiation et l'information sur le marché du travail

#### **V- LES RESULTATS OBTENUS**

#### **VI- LES RAISONS DES SUCCES ET DES ECHECS**

#### **VII- PERSPECTIVES**

### **CONCLUSION**

## INTRODUCTION

L'un des atouts majeurs de la structure démographique de notre pays est sans conteste le caractère jeune de sa population. En effet, environ 74% de la population a moins de 30 ans. Cela constitue un avantage en ce sens que la jeunesse est le signe évident de la vitalité, de la force et de la capacité d'un pays à affronter l'avenir avec optimisme et sérénité. C'est donc dire toute l'importance du rôle des jeunes dans la construction d'une nation, surtout d'une nation comme la nôtre où il reste encore beaucoup de choses à faire en termes de développement économique, politique et social.

La jeunesse constitue certes, un avantage, mais un avantage potentiel, dans la mesure où cet avantage ne se perçoit que lorsque des efforts sont entrepris pour assurer son éducation, son enseignement et son insertion socio-professionnelle. Toute chose qui permettra de mettre son ingéniosité et sa force à contribution pour le développement économique et social. Une jeunesse laissée à elle-même constitue un danger plutôt qu'un avantage. D'où la nécessité d'assurer son encadrement à toutes les étapes de son évolution.

L'un des principaux problèmes auxquels est confrontée la jeunesse burkinabé est celui de l'insertion professionnelle. De façon générale, les difficultés inhérentes à l'insertion professionnelle sont liées à la structure économique du pays, si bien qu'une large couche de la population, en l'occurrence la jeunesse se trouve en situation de chômage et de sous emploi. Cette situation a pour corollaires :

- une insuffisance de la production du fait de la non participation d'une part importante de la population à l'activité économique, limitant ainsi la croissance économique et les opportunités d'emplois ;
- une faiblesse de la consommation résultant du manque et de l'insuffisance des revenus dus au chômage et au sous emploi. Ce qui a donc un impact

négatif sur l'investissement, la production et sur la croissance économique de façon générale.

Agir donc pour l'emploi, c'est agir pour le développement économique, politique et social, et c'est en cela qu'au niveau national, l'emploi des jeunes constitue l'une des préoccupations majeures des plus hautes autorités de notre pays.

Qu'en est-il de la situation de l'emploi des jeunes au Burkina Faso ?

Le présent document qui en fait un aperçu s'articule essentiellement autour des points suivants :

- les définitions des concepts clés ;
- l'état des lieux du chômage et de l'emploi des jeunes ;
- les approches de solution ;
- les résultats obtenus ;
- les raisons des succès et des échecs ;
- les perspectives.

## **I- DEFINITIONS DES CONCEPTS**

### **I.1- Définition de la Jeunesse**

Dans une acception large, la jeunesse peut être définie comme étant la période de transition de l'enfance vers l'âge adulte.

En référence à la Politique Nationale de Jeunesse, est considérée comme jeune toute personne dont l'âge est compris entre 15 et 35 ans.

## **I.2- Définition de l'emploi**

L'emploi peut être défini comme toute activité qui permet à une personne de recevoir un salaire (en espèces ou en nature), en vue de satisfaire les besoins de la vie. L'accès à un emploi permet à tout individu de contribuer à la production de biens et services économiquement indispensables. Il accorde à l'individu des moyens, des droits et des devoirs de participer à la vie économique et sociale d'un pays et de s'y épanouir.

De la définition de l'emploi découlent deux notions fondamentales que sont le sous emploi et l'emploi décent. Le sous emploi fait en partie référence à la durée du travail. On dira qu'une personne est frappée de sous emploi si la personne a effectué pendant une période de référence donnée un volume horaire de travail inférieur à un seuil requis, mais disposée (en cherchant activement) à faire des heures complémentaires.

L'emploi décent quant à lui fait référence à un emploi productif, exécuté dans les conditions de liberté, d'équité, de sécurité et de dignité humaine.

## **II- ETAT DES LIEUX DU CHÔMAGE ET DE L'EMPLOI DES JEUNES**

### **II.1- La situation générale**

La situation de l'emploi au Burkina Faso est marquée par un taux de chômage en milieu rural estimé à 0,6% selon l'enquête menée sur les conditions de vie des ménages (INSD 2007). Ce taux est de l'ordre de 9,3% en milieu urbain. Au regard de ces chiffres, l'on pourrait dire que le chômage est un phénomène essentiellement urbain.

En milieu rural, il est difficile de parler de chômage dans la mesure où la presque totalité de la population rurale est occupée dans l'agriculture. Le véritable problème en milieu rural est le sous emploi qui affecte environ 26,7% de la population rurale

estimée actuellement à 79,7% de la population totale. L'activité agricole étant soumise au cycle des saisons, la population active agricole travaille à peine pendant quatre mois dans l'année.

Selon les données élaborées par l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD), la population active de 15 ans et plus augmenterait de plus de 160 000 personnes par an entre 2010 et 2015. Cependant, on estime que la création d'emplois de ces dernières années aurait tourné en moyenne autour de 20 000 emplois par an. Si cette tendance se maintient, le déficit d'offres d'emplois atteindra un niveau très critique dans les prochaines années, d'autant plus que le nombre des demandeurs d'emplois évolue assez vite. Entre 1995 et 2004, le volume d'emplois dans le secteur moderne structuré est passé de 93 600 à 217 400 emplois environ, soit une progression de 8,6% en moyenne par an. Ainsi, le secteur moderne structuré occupe à peine 4% de la population active totale.

Trois grands bassins d'emplois caractérisent le marché de l'emploi burkinabé, il s'agit du bassin d'emploi rural, du bassin d'emploi moderne et du bassin d'emploi informel.

- ❖ **Le bassin d'emploi rural :** ce bassin regroupe environ 85% de la population active totale. Il est principalement occupé par les activités agricoles de subsistance. Seulement un quart des actifs de ce bassin pratique des cultures de rente. Les activités s'y déroulent pendant la période hivernale, c'est à dire sur trois à quatre mois de l'année. Le reste du temps ne mobilise qu'environ 3% de la main d'œuvre, d'où l'importance du sous emploi en milieu rural (26,7%).
  
- ❖ **Le bassin d'emploi moderne :** il correspond à l'économie urbaine structurée y compris l'administration publique. Le bassin d'emploi moderne ne représente que 4% des actifs.

- ❖ **Le bassin d'emploi informel** : ce bassin occupe 11% de la population active. Il fournit des opportunités d'emplois à 70% des actifs urbains et se place de ce fait comme le principal employeur en milieu urbain. En milieu rural, il contribue pour 25% à l'emploi. Ce bassin est dominé par l'auto emploi et se caractérise par son fonctionnement traditionnel, la faiblesse de sa productivité et de son organisation.

## **II.2- La situation de la jeunesse**

Une des caractéristiques majeures de la jeunesse au Burkina Faso est son poids démographique. En effet, la structure de la population indique que 73,7% a moins de 30 ans. Ce poids démographique qui confère à la jeunesse un rôle essentiel en tant que force productive est la conséquence du fort taux de croissance démographique (3,1% par an).

Grâce à son dynamisme et sa disposition au changement, la jeunesse loin d'être un problème est une force du progrès, un levier du développement, si elle est éduquée au sens de l'instruction et du civisme. C'est pourquoi, il est indispensable d'exploiter pleinement les potentialités des jeunes grâce à l'éducation scolaire et civique pour les placer au cœur des objectifs de développement.

Outre ces caractéristiques générales, la jeunesse du Burkina Faso se caractérise singulièrement par un faible niveau d'instruction et d'employabilité, le manque d'initiative entrepreneuriale et un faible niveau d'organisation. Les causes de ces caractéristiques qui ne favorisent pas la participation des jeunes à l'édification nationale sont à rechercher au niveau du système éducatif.

## **II.3- La situation de l'emploi des jeunes**

Au Burkina Faso, l'emploi se caractérise par la prédominance de l'emploi agricole, l'importance du secteur informel et la forte proportion des travailleurs indépendants.

Le chômage touche surtout les jeunes. Ainsi, en milieu urbain où le phénomène de chômage sévit le plus, près du tiers des jeunes de 15 à 24 ans n'ont pas d'emplois (29,4%). Le taux de chômage passe à 21,4% pour la tranche de 25 à 29 ans. On note que pour les tranches plus âgées, il demeure élevé, témoignant que le chômage ne concerne pas que les jeunes à la recherche de leur premier emploi.

Au regard du faible développement de l'industrie, le secteur agricole est devenu le plus gros employeur avec plus de 85% de la population active. Elle est cependant pratiquée selon un système d'exploitation traditionnel extensif dans des conditions climatiques et pédologiques difficiles. Ces facteurs climatiques et pluviométriques défavorables ont créé une faiblesse de la productivité et une situation de sous emploi assez important chez les jeunes ruraux.

Face à la faiblesse de l'emploi dans les secteurs publics et privés formels, le secteur informel est devenu le secteur de recours notamment dans les zones urbaines où il occupe 70% de la population active urbaine et environ 11% des actifs du pays. Ce secteur accueille également une frange importante des jeunes ruraux ayant abandonné les campagnes. L'importance du secteur informel a entraîné le développement des travailleurs indépendants. A l'exception de ceux qui exercent dans le secteur tertiaire, ils sont pour la plupart faiblement qualifiés.

Une autre caractéristique de l'emploi au Burkina Faso est la faiblesse de l'offre d'emploi aussi bien par le secteur privé que public due à une croissance économique relativement insuffisante pour générer des emplois à même d'absorber l'excédent de main d'œuvre.

#### **II.4- Les principales causes du chômage des jeunes**



Les facteurs explicatifs du chômage des jeunes au Burkina Faso sont multiples. Pour les besoins de cette présentation nous retiendrons les causes principales qui sont entre autres :

- ✓ le manque d'expérience professionnelle dû à l'organisation du système éducatif qui ne combine pas enseignement théorique et formation dans l'entreprise (pour l'acquisition d'une expérience professionnelle) ;
- ✓ l'inadéquation entre la formation et les besoins du marché du travail.

Si ces deux causes sont l'expression de la faiblesse de l'employabilité, il y a d'autres facteurs qui relèvent de l'environnement économique. Ce sont entre autres:

- la faiblesse de l'offre d'emploi ;
- l'insuffisance de financement en faveur de la création d'entreprise (auto-emploi).

La faiblesse de l'offre d'emploi est la conséquence du faible niveau de développement industriel. L'industrie pourvoyeuse potentielle d'emplois décents est très peu développée en raison de sa faible productivité et du coût élevé des facteurs de production. Ces contraintes limitent la capacité de création d'emplois. A cela s'ajoute la faible capacité d'emploi des secteurs publics et privés modernes. Entre 1999 et 2003, le taux d'absorption annuel moyen des demandeurs d'emploi dans le secteur privé est resté faible (13%) mais reste largement supérieur à celui du secteur public (2,8% et 2,9% respectivement en 2003 et 2004).

Le financement des initiatives privées d'auto emploi, perçu comme une alternative à la faiblesse des capacités d'absorption de la demande d'emploi des secteurs publics et privés présente actuellement des limites certaines. Les structures de financement et d'appui à la création d'entreprises individuelles ou collectives ont une capacité de

financement limitée au regard des besoins de financement exprimés. En outre, il convient de relever que les conditions d'octroi de crédits imposent des garanties que ne dispose pas la majorité des jeunes.

En tout état de cause, le chômage en milieu urbain et le sous-emploi rural rendent vulnérables les jeunes et favorisent les migrations internes et externes, le développement de certains maux sociaux, et peuvent compromettre la paix et la cohésion nationale.

C'est pourquoi, il est désormais nécessaire de privilégier la mise en œuvre de politiques claires, fortes et ambitieuses visant l'insertion professionnelle des jeunes.

### **III. DEFIS A RELEVER**

Au Burkina Faso on estime que 160 000 jeunes arrivent sur le marché de l'emploi chaque année pour seulement 20 000 nouveaux emplois créés. Comme on peut le constater, le gap est important. D'autre part en moyenne 350 000 candidatures sont enregistrées chaque année contre 8 000 postes offerts au cours des cinq dernières années dans les concours de recrutements de la Fonction publique. Il en découle un taux de couverture de 2 % de l'offre par la demande.

Les défis à relever par le Burkina Faso sont :

- La réduction du taux de chômage qui est particulièrement élevé dans les centres urbains (9,3 %) notamment Ouaga (12,6 %) et Bobo (11,6 %) ;
- La réduction du taux de sous emploi en milieu rural ;

### **IV. LES APPROCHES DE SOLUTIONS**

Sur le plan institutionnel, la création du Ministère de la Jeunesse et de l'Emploi (MJE) en 2006 a été l'élément déclencheur d'un processus de mise en place d'un

dispositif en vue de canaliser et de coordonner l'action Gouvernementale au profit des jeunes du Burkina Faso.

L'adoption de la **Politique Nationale de l'Emploi (PNE)** et de son Plan d'Action Opérationnel (PAO) a été sur le plan règlementaire un fait marquant qui a permis de se doter d'un référentiel qui donne une vision globale du traitement des questions d'emplois dans la perspective de contribuer à la réduction de la pauvreté.

La PNE se fixe quatre objectifs stratégiques que sont :

- ✓ renforcer le lien entre la PNE et les autres politiques nationales ;
- ✓ renforcer la création d'emploi ;
- ✓ améliorer l'employabilité ;
- ✓ améliorer l'organisation et le fonctionnement du marché du travail.

La PNE accorde un intérêt particulier à la promotion de l'emploi des jeunes, ainsi, elle prévoit d'œuvrer à :

- ✓ toucher davantage de jeunes dans le cadre des projets et programmes d'emplois, en particulier à l'intérieur du pays ;
- ✓ accompagner les jeunes dans leurs initiatives ;
- ✓ renforcer les capacités de financement ;
- ✓ élargir l'action de formation en entrepreneuriat ;
- ✓ unifier et coordonner l'action à destination des jeunes.

Toujours sur le plan institutionnel, réglementaire et des politiques, d'autres actions ont été entreprises par le Gouvernement en vue de favoriser l'emploi des jeunes. Il s'agit entre autres, de :

- l'adoption d'une **loi sur le volontariat** le 29 novembre 2007 qui a permis de créer un cadre de volontaires nationaux et de mettre en place toutes les dispositions nécessaires à leur gestion. Cette loi vise à élargir les conditions d'occupation des jeunes ;
- l'adoption d'une **Politique Nationale de la Jeunesse (PNJ)** en septembre 2008 assortie d'un Plan d'Actions Opérationnel (PAO). La PNJ édicte à l'ensemble des intervenants les grandes lignes et les orientations stratégiques en matière de jeunesse en vue d'une approche intégrée et cohérente dans la recherche de solutions aux problèmes de jeunes ;
- l'adoption de la **Politique Nationale d'Enseignement et de Formation Techniques et Professionnels** en juillet 2008 pour permettre une orientation stratégique de la formation technique et professionnelle au Burkina Faso ;
- la mise en place du **Conseil National de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (CNEFP)** qui est un cadre de concertation entre l'ensemble des acteurs chargés de la mise en œuvre des politiques nationales de l'emploi et de la formation professionnelle.

Les actions entreprises par le Ministère de la Jeunesse et de l'emploi (MJE) dans le cadre de la promotion de l'emploi des jeunes se situent essentiellement à trois niveaux :

- le renforcement de l'appui à la création de Micro et Petites Entreprises (MPE) ;
- l'amélioration de l'employabilité des jeunes ;
- l'intermédiation et l'information sur le marché du travail.

## V. LES RESULTATS OBTENUS

### V.1- Le renforcement de l'appui à la création de MPE

La composante principale de l'action d'appui à la création de MPE est l'accompagnement pour le montage des projets de création de MPE et l'octroi de crédits pour le financement de ces projets.

Le dispositif de financement du MJE se compose des structures spécifiques suivantes :

- **Le Fonds d'Appui au Secteur Informel (FASI)**, créé en 1998. Son objectif est d'appuyer et de financer les activités du secteur informel à hauteur de 1.500.000 francs CFA.

Sur la période 2006-2010, le **Fonds d'Appui au Secteur Informel (FASI)** a financé **5447** promoteurs pour un coût total de **2 548 571 000 F CFA** engendrant ainsi **14 080** emplois comme indiqué dans tableau ci-dessous :

**Tableau 1 : Projets financés et emplois créés par le FASI**

REGIONS	Micro-projets financés	Emplois créés	Montants accordés (F CFA)
Boucle du Mouhoun	463	1269	225 345 000
Cascades	314	784	151 770 000
Centre	1461	3817	719 403 000
Centre-Est	342	762	151 140 000
Centre-Ouest	309	785	141 636 000
Centre-Nord	392	872	185 180 000
Centre-Sud	293	763	133 920 000
Est	96	193	59 457 500
Haut-Bassin	780	2152	412 630 000
Nord	289	785	118 400 000
Plateau central	374	1024	112 490 000
Sahel	134	333	54 800 000
Sud-Ouest	200	541	82 399 500
<b>TOTAL</b>	<b>5447</b>	<b>14080</b>	<b>2 548 571 000</b>

- **Le Fonds d'Appui à la Promotion de l'Emploi (FAPE)** créé également en 1998. Il est chargé d'appuyer les jeunes sans emplois dans la conception et la mise en œuvre de leurs projets. Cette structure octroie des crédits dont les montants sont compris entre 1.500.000 et 10.000.000 de francs CFA.
- Le FAPE a financé sur la période 2006-2010, **667** projets et préfinancé 71 marchés pour un coût total de **1 764 300 000 F CFA**, ce qui a engendré la création et la consolidation de **3 092 emplois**.

**Tableau 2 : Projets financés et emplois créés par le FAPE**

REGIONS	Micro-projets financés	Emplois créés	Montants accordés (F CFA)
Boucle du Mouhoun	22	84	39 000 000
Cascades	10	34	20 000 000
Centre	278	1676	1 035 925 000
Centre-Est	25	89	52 000 000
Centre-Ouest	73	251	141 500 000
Centre-Nord	28	102	55 500 000
Centre-Sud	14	52	21 000 000
Est	15	50	27 000 000
Haut-Bassin	85	312	161 500 000
Nord	50	159	79 000 000
Plateau central	34	148	72 875 000
Sahel	21	87	38 000 000
Sud-Ouest	12	48	21 000 000
<b>TOTAL</b>	<b>667</b>	<b>3092</b>	<b>1 764 300 000</b>

- **Le Fonds d'Appui aux Initiatives des Jeunes (FAIJ)**. Ce fonds destiné spécialement au financement des projets de jeunes formés en entrepreneuriat, vient renforcer le dispositif d'appui à la création d'emploi (FASI, FAPE). Il constitue une innovation du MJE visant à améliorer l'accès des jeunes au financement des micro-projets et à renforcer leur insertion socio-professionnelle.
- Le Fonds d'Appui aux Initiatives des Jeunes a apporté son concours financier depuis sa mise en place effective en 2008 à **2 122** jeunes promoteurs formés en entrepreneuriat pour un montant total de **2 073 318 810 F CFA**. Ces financements

ont permis la création de **2 122** emplois directs et **6 142** emplois indirects soit au total **8 264 emplois** créés.

**Tableau 3 : Projets financés et emplois créés par le FAIJ**

REGIONS	Micro-projets financés	Emplois créés	Montant (F CFA)
Boucle du Mouhoun	153	588	123 834 495
Cascades	59	223	68 660 450
Centre	801	3178	812 486 629
Centre-Est	85	330	91 029 382
Centre-Ouest	89	351	92 432 336
Centre-Nord	85	325	89 356 719
Centre-Sud	79	304	85 267 650
Est	91	343	82 648 396
Haut-Bassin	380	1487	361 603 103
Nord	78	310	68 745 300
Plateau central	80	308	83 843 470
Sahel	86	323	69 369 630
Sud-Ouest	56	194	44 041 250
	<b>2122</b>	<b>8264</b>	<b>2 073 318 810</b>

Ces structures de financement créées dans le but de promouvoir l'emploi, notamment celui des jeunes à travers l'initiative privée, se démarquent nettement des structures bancaires par leurs conditions d'accès plus souples. Les taux d'intérêt se situent entre 5% et 13% selon les secteurs d'activités. Le FASI accorde un taux préférentiel de 4% aux personnes handicapées.

Le MJE a procédé à la déconcentration de ces différents fonds à travers l'ouverture de guichets uniques dans les chefs lieux de région dans le but de les rendre plus proches de la cible que sont les jeunes urbains et ruraux.

**En somme, sur la période 2006-2010, le renforcement du dispositif de financement a permis la création et la consolidation de 25 436 emplois pour un coût total de 6 386 189 810 F CFA.**

## **V.2- L'amélioration de l'employabilité des jeunes**

Plusieurs actions ont été initiées dans l’optique de l’amélioration de l’accès des jeunes à l’emploi, parmi lesquelles nous pouvons citer :

➤ **Les stages d’initiation à la vie professionnelle.**

Le Programme d’Appui à l’insertion socioprofessionnelle des jeunes diplômés en fin de formation (PA/ISJD) est une initiative du Gouvernement burkinabè qui a démarré en juillet 2006. Ce programme qui permet de placer des jeunes diplômés en stage d’initiation à la vie professionnelle est mis en œuvre chaque année. Il a pour objectif global d’accroître l’employabilité des jeunes diplômés de l’enseignement supérieur en fin de formation (universités, instituts et écoles supérieurs).

Sur la période 2006-2010, ce programme a touché **4 036** étudiants bénéficiaires pour un coût de **1 535 000 000** de F CFA.

**Tableau 5 : Répartition des jeunes diplômés placés en stage**

REGIONS	Récapitulatif sur la période 2006-2010	
	Effectifs révisionnels sur la période 2006-2010	Effectifs de jeunes placés en stage sur la période 2006-2010
Boucle du Mouhoun	10	3
Cascades	13	13
Centre	3250	3265
Centre-Est	15	10
Centre-Ouest	240	61
Centre-Nord	10	8
Centre-Sud	7	0
Est	15	18
Hauts-Bassins	1010	638
Nord	10	9
Plateau central	10	8
Sahel	8	3
Sud-Ouest	7	0
<b>Total</b>	<b>4605</b>	<b>4036</b>



➤ **La Formation de 25 000 jeunes à l'entrepreneuriat à l'horizon 2010**

L'objectif de ce programme est de permettre aux jeunes d'acquérir des connaissances de base en vue de la création de leur entreprise.

La promotion de l'auto-emploi a révélé l'impérieuse nécessité de développer la culture entrepreneuriale. L'amorce du développement de cette culture entrepreneuriale a été possible grâce à la mise en œuvre depuis 2008 d'un **programme de formation de 5 000 jeunes par an en entrepreneuriat**. Ce programme qui a suscité un engouement au sein de la jeunesse constitue un exemple réussi de l'action gouvernementale dans la réduction du chômage des jeunes. Ainsi, de 2008 à 2010, près de **12 379** jeunes ont été formés à l'entrepreneuriat dans toutes les treize régions du Burkina Faso pour un coût de **900 000 000 de F CFA**.

**Tableau 4 : Répartition des jeunes formés en entrepreneuriat par région**

REGIONS	2008	2009	2010	TOTAL
Boucle du Mouhoun	136	413	250	799
Cascades	93	101	100	294
Centre	1515	1715	1650	4880
Centre-Est	135	157	137	429
Centre-Ouest	178	210	210	598
Centre-Nord	117	219	169	505
Centre-Sud	59	105	98	262
Est	121	194	194	509
Haut-Bassin	771	1008	883	2662
Nord	104	200	180	484
Plateau central	77	106	89	272
Sahel	134	147	141	422
Sud-Ouest	92	93	78	263
<b>TOTAL</b>	<b>3 532</b>	<b>4 668</b>	<b>4 179</b>	<b>12 379</b>

➤ **La formation aux métiers de 50 000 jeunes à l'horizon 2010**

Ce programme, exécuté par l'ANPE a été lancé en octobre 2007. Il vise à élargir et à renforcer l'offre de formation professionnelle des jeunes. Les filières de formation dans le cadre de ce programme sont les suivantes : la menuiserie métallique, la menuiserie bois, l'informatique, la coupe couture, la maintenance informatique, l'électricité, l'électronique, le tissage, la mécanique auto, la mécanique cyclo, la maçonnerie, la dactylographie, la savonnerie, le maraîchage, la maroquinerie, la plomberie, la forge et la coiffure.

Dans le cadre de ce programme, **30 355** jeunes ont bénéficié de formation dans les métiers porteurs pour un coût **2 400 000 000 de F CFA**

**Tableau 6 : Répartition des effectifs formés par région**

REGIONS	Prévions annuelles	Effectifs formés			
		2008	2009	2010	Total
<b>Boucle du Mouhoun</b>	940	<b>442</b>	<b>1185</b>	<b>332</b>	<b>1959</b>
<b>Cascades</b>	340	208	211	887	<b>1306</b>
<b>Centre</b>	1630	377	2015	767	<b>3159</b>
<b>Centre-Est</b>	600	408	519	1065	<b>1992</b>
<b>Centre-Ouest</b>	560	1427	1258	1492	<b>4177</b>
<b>Centre-Nord</b>	760	843	171	1153	<b>2167</b>
<b>Centre-Sud</b>	380	655	167	189	<b>1011</b>
<b>Est</b>	540	607	508	675	<b>1790</b>
<b>Haut-Bassin</b>	2 150	264	3659	1963	<b>5886</b>
<b>Nord</b>	620	1671	573	597	<b>2841</b>
<b>Plateau central</b>	400	851	369	410	<b>1630</b>
<b>Sahel</b>	520	256	619	496	<b>1371</b>
<b>Sud-Ouest</b>	560	261	656	149	<b>1066</b>
<b>Total</b>	<b>10 000</b>	<b>8 270</b>	<b>11 910</b>	<b>10 175</b>	<b>30 355</b>

➤ **La mise en place d'un mécanisme stable de financement de la formation professionnelle et de l'apprentissage**

Pour financer la formation professionnelle, il a été créé un Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA). Ce fonds finance les actions individuelles ou collectives de formation professionnelle à finalité d'emploi et apporte un appui à la modernisation des équipements des institutions de formation. Il vient également en appui à la formation continue des travailleurs.

Pour la période 2006-2010 le FAFPA a apporté son concours financier à la formation de **10 918** bénéficiaires pour un coût total de **983 480 364** F CFA.

**Tableau 8 : Répartition des bénéficiaires du FAFPA par région**

REGIONS	Cumul 2006 à 2010	
	Subvention totale allouée à la formation	Nombre total de personnes formées
<b>Boucle du Mouhoun</b>	34 580 062	325
<b>Cascades</b>	24 474 794	398
<b>Centre</b>	620 388 787	6 560
<b>Centre-Est</b>	66 923 406	607
<b>Centre-Ouest</b>	34 927 680	463
<b>Centre-Nord</b>	15 043 550	160
<b>Centre-Sud</b>	6 244 530	98
<b>Est</b>	22 626 296	359
<b>Hauts-Bassins</b>	101 993 476	1 159
<b>Nord</b>	26 250 371	312
<b>Plateau central</b>	25 741 210	387
<b>Sahel</b>	1 485 000	35
<b>Sud-Ouest</b>	2 801 202	55
<b>Total</b>	<b>983 480 364</b>	<b>10 918</b>

➤ **L'amélioration et l'accroissement de l'offre et de la qualité de la formation professionnelle**

Pour accroître l'offre de formation professionnelle, le Gouvernement a mis en place depuis 2007 le Programme de renforcement de la formation professionnelle financé par la coopération taïwanaise, pour un coût total de **19 milliards de F CFA**.

Ce programme a permis la construction et l'équipement du **Centre de formation professionnelle de référence de Ziniaré** d'une capacité de 1 200 apprenants, pour

un coût total de **6 000 000 000 de F CFA**. L'inauguration de ce centre a eu lieu le 21 décembre 2010.

Toujours dans le cadre de ce programme, l'étude architecturale du **Centre de formation professionnelle à vocation industrielle de Bobo-Dioulasso**, avec une capacité d'accueil de 1200 jeunes apprenants est terminée, et les travaux d'un coût total de **2 000 000 000 F CFA** sont prévus pour démarrer cette année 2011.

Il est prévu également la consolidation des treize centres régionaux pour un coût total de **8 000 000 000 F CFA** environ.

Dans la même perspective, le Gouvernement a entrepris la reconstruction du **Centre d'évaluation et de formation professionnelle de Ouagadougou**, dont les travaux et l'équipement sont achevés, pour un coût total de **3 845 119 000 F CFA**.

Ce centre vient renforcer l'offre de formation au profit de 960 jeunes par an dans 10 filières, en système dual.

Par ailleurs, l'accroissement de l'offre de formation a également été matérialisé au cours de l'année 2010, par le lancement des travaux de construction et d'équipement des centres de formation professionnelle de **Bogandé, Yako, Pô et Toma** pour un coût total de **480 000 000 F CFA**, dans la perspective de rapprocher davantage la formation aux jeunes des différentes provinces du Burkina Faso.

Par ailleurs, dans le cadre des relations d'amitié entre le Burkina Faso et le Royaume du Maroc, la Tunisie et l'Algérie, **111** jeunes ont bénéficié de bourses d'études dans le domaine de la formation professionnelle (53 en Tunisie), (15 au Maroc) et (43 en Algérie).

➤ **La reconnaissance des compétences des artisans à travers leur qualification professionnelle**

**La reconnaissance des compétences des artisans à travers leur qualification professionnelle** constitue un acquis pour leur insertion professionnelle. Cette reconnaissance a été rendue possible grâce au **Certificat de Qualification Professionnelle (CQP)**. L'organisation des examens de qualification a permis à

**3 063** jeunes sur **4 827** candidats en cinq sessions (de 2006 à 2010) d'obtenir leurs Certificats de Qualification Professionnelle dans sept (07) métiers au total. Il s'agit de :

- la coiffure ;
- la coupe couture ;
- la mécanique deux roues ;
- la mécanique auto ;
- la menuiserie métallique ;
- la menuiserie bois ;
- l'électricité bâtiment.

**Tableau 8 : Répartition des candidats admis au CQP**

Années	2006	2007	2008	2009	2010	Total 2006-2010
Nombre de Centre d'examen	3	3	5	5	6	<b>22</b>
Métiers	3	5	6	6	7	<b>7</b>
Candidats inscrits	263	534	1107	1411	<b>1512</b>	<b>4827</b>
Candidats présents	223	480	852	1276	<b>1343</b>	<b>4174</b>
Candidats admis	165	382	624	930	<b>962</b>	<b>3063</b>

➤ **La mise en œuvre de l'opération permis de conduire**

Dans le souci d'améliorer l'employabilité des demandeurs d'emploi, le Gouvernement a initié **l'opération permis de conduire** au profit des jeunes. Cette opération qui a pour objectif de promouvoir l'emploi des jeunes dans le secteur des transports et d'améliorer la sécurité routière a permis en deux éditions à **2 600** jeunes d'obtenir leur permis de conduire pour un coût total de **294 000 000 de F CFA**.

**Tableau 9 : Répartition des effectifs inscrits et admis au permis de conduire pour les sessions 2008 et 2009 par région**

REGIONS	Cumul des effectifs attendus	Cumul des effectifs inscrits	Cumul des jeunes admis au permis de conduire
Boucle du Mouhoun	158	155	152
Cascades	56	56	56
Centre	1 096	1 102	960
Centre-Est	112	112	112
Centre-Ouest	116	118	116
Centre-Nord	124	118	118
Centre-Sud	68	68	68
Est	120	115	115
Haut-Bassin	560	556	537
Nord	134	129	127
Plateau central	74	75	75
Sahel	100	100	100
Sud-Ouest	82	64	64
<b>Total</b>	<b>2 800</b>	<b>2 768</b>	<b>2 600</b>

➤ **Les actions de formation en soutien au secteur informel**

Le MJE a entrepris depuis 2008 la mise en œuvre d'un programme de renforcement des capacités des acteurs du secteur informel pour accroître leur capacité de création d'emplois. En 2009, le programme a permis de former 1 300 artisans du secteur informel à travers les 13 régions sur le civisme fiscal, l'affiliation à la sécurité sociale et l'assurance retraite de la CNSS et sur les avantages liés à l'adhésion aux centres de gestion agréés.

➤ **La mise en place d'un Programme National de Volontariat**

Le Gouvernement, en vue de contribuer à la résolution de la question de l'employabilité des jeunes, a lancé officiellement le 13 février 2007, le projet d'appui à la mise en place d'un **Programme National de Volontariat (PNVB)**. Ce programme offre des opportunités aux jeunes diplômés d'acquérir de l'expérience

professionnelle dans les domaines suivants : l'éducation, la santé, l'environnement, l'appui aux petites entreprises et la décentralisation.

Ce projet a permis la création et l'installation de 8 centres régionaux de volontaires (CRV). La transition du programme vers un statut pérenne constitué par le **Groupement d'intérêt Public (GIP/PNVB)** a été effectuée. Dans le cadre d'une implication active du GIP/PNVB dans la réalisation de l'objectif du millénaire portant sur l'éducation primaire pour tous (EPT) d'ici 2015, 1913 volontaires ont été recrutés dont 1431 au profit de l'enseignement de base pour un coût de **774 765 000 de F CFA**.

**Tableau 11: Répartition des volontaires par région**

Région	Nombre de VN				Coût (F CFA)
	2008	2009	2010	Total	
Boucle du Mouhoun	10	195	244	449	181 845 000
Plateau Central	0	164	21	185	74 925 000
Est	4	155	195	354	143 370 000
Nord	9	141	25	175	70 875 000
Centre Est	6	109	27	142	57 510 000
Sahel	5	87	109	201	81 405 000
Sud Ouest	4	97	240	341	138 105 000
Hauts Bassins	0	2	64	66	26 730 000
<b>Total</b>	<b>38</b>	<b>950</b>	<b>925</b>	<b>1913</b>	<b>774 765 000</b>

### **V.3- l'intermédiation et l'information sur le marché du travail**

#### **➤ L'insertion socioprofessionnelle des demandeurs d'emploi**

Les actions d'intermédiation sur le marché du travail menées par l'Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE) ont permis de placer 3 284 demandeurs d'emploi sur un total de **33 330** demandeurs d'emploi inscrits sur la période 2006-2009.

Au cours de l'année 2010, l'ANPE, à travers ses activités d'insertion des demandeurs d'emploi, a placé **1335 demandeurs d'emploi**, et **1206 demandeurs d'emploi** ont obtenu des stages. Des activités de prospection des offres d'emploi ont permis de recueillir **1 093 offres d'emploi** en 2010. Pour les activités d'orientation, ce sont **1 199 demandeurs d'emploi** qui ont bénéficié des entretiens et de l'orientation professionnelle.

### ➤ **Les journées régionales sur l'emploi**

Les journées régionales sur l'emploi ont été réalisées en 2010 dans les treize (13) régions du pays. Elles ont permis de porter à la connaissance de 2 600 jeunes (en raison de 200 par région), les opportunités d'auto emploi, ainsi que les informations sur l'ensemble du dispositif institutionnel mis en place par le Gouvernement pour lutter contre le chômage des jeunes. Elles ont également permis de faire un plaidoyer pour la mise en place d'un dispositif organisationnel et technique d'élaboration des politiques régionales de l'emploi.

## **VI. LES RAISONS DES SUCCES ET DES ECHECS**

Même si des résultats significatifs ont été engrangés, il faut surtout placer la promotion de l'emploi des jeunes dans une perspective dynamique. Aussi, la crise qui a secoué le Burkina Faso cette année n'est - elle pas venue nous rappeler l'urgence de la création d'avantage d'emplois pour les jeunes ? Pour notre part nous plaidons pour une croissance économique soutenue et porteuse d'emploi, une bonne gouvernance et une volonté politique affirmée.



## VII. PERSPECTIVES

L'ambition du Gouvernement dans les années à venir est la consolidation des acquis des projets, programmes et Fonds de promotion de la jeunesse et de création d'emplois existants ainsi que la mise en œuvre de nouveaux projets et programmes ambitieux au profit des jeunes. C'est ainsi qu'il est prévu entre autres, la mise en œuvre des projets et programmes suivants :

- 1. Le projet Carte Jeune :** il favorisera l'amélioration des conditions de vie des jeunes par leur accès aux services sociaux, commerciaux et des loisirs à coût réduit notamment les équipements, l'éducation, la santé et les instituts de formation pour un coût global de 370 000 000 F CFA.
- 2. Le Projet de lutte contre le chômage des jeunes des communes à statut particulier :** il vise à booster la création d'emplois dans les villes de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso qui regorgent d'un nombre plus important de jeunes au chômage. Pour un coût global de 15 407 500 000 F CFA, le projet réalisera au profit des jeunes des secteurs de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso :
  - le financement de la création de **5 430 micro-entreprises** par an ;
  - la formation aux métiers de **2 905 jeunes** dans les secteurs par an ;
  - l'appui à l'installation d'au moins **90% (soit 2 615)** des jeunes formés aux métiers dans les secteurs par an ;
  - le perfectionnement de **830 artisans** dans les secteurs par an ;
  - la création de **8 300 emplois** temporaires par an par l'approche HIMO ;
  - la création **79 620 emplois** au profit des jeunes des secteurs de ces deux grandes villes sur la période **2010- 2014**.
- 3. Le Projet « accroître les compétences des jeunes pour l'emploi et le développement rural » :** il contribuera au développement des compétences des jeunes ruraux et promouvra l'entrepreneuriat et les micro-entreprises en

zone rurale. Ce projet permettra sur la période 2011-2013 de former par an et par région 500 jeunes ruraux et de créer **200 micro-entreprises** par an dans chaque région pour un coût global de plus de **2 000 000 000 F CFA**. Il mettra en place des mécanismes d'accompagnement des micro-entreprises rurales.

**4. Le Projet de construction des centres provinciaux de formation professionnelle :** Pour réaliser l'objectif une province, un centre de formation professionnelle, le Gouvernement entreprendra la construction et l'équipement des centres de formation professionnelle dans les chefs-lieux de province en vue de rapprocher davantage la formation des jeunes. Déjà pour 2011, il prévu la construction de 6 centres provinciaux de formation respectivement à Djibo, Zorgho, Ouargaye, Houndé Kongoussi et Ouagadougou pour un coût global de **720 000 000 de F CFA**.

**5. Le Projet de construction du Centre de formation professionnelle à vocation industrielle de Bobo-Dioulasso:** Ce projet mettra à la disposition du Burkina Faso un centre performant de formation dans plusieurs métiers industriels tels que le génie électrique, génie mécanique, les techniques de l'information et de la communication, le marketing et le multimédia. La formation dans ce centre sera axée sur la maintenance industrielle. Il sera un maillon de liaison entre les structures de formation et les entreprises de la localité. Le centre aura une capacité d'accueil de **1200 jeunes** apprenants avec un coût total de réalisation estimé à **2 000 000 000 F CFA**.

**6. Le Projet de formation de 12 500 jeunes aux métiers liés aux TIC :** son objectif est de contribuer au renforcement de l'employabilité des jeunes dans les métiers liés aux TIC et au marché de l'emploi. Il assurera la formation des jeunes en assemblage des ordinateurs et à la maintenance des ordinateurs et des téléphones portables. Ainsi, **2 500 jeunes** diplômés des lycées et collèges et des universités seront formés par an au montage, à l'assemblage, à la maintenance des ordinateurs et la réparation des téléphones portables. Deux centres de formation seront construits respectivement à Ouagadougou et à

Bobo-Dioulasso à cet effet. Le coût total du projet se chiffre à **9 500 000 000 de F CFA.**

- 7. Le Programme de Formation de 130 000 Jeunes par an aux métiers agricoles :** il vise à contribuer au développement rural par la promotion d'ouvriers agricoles qualifiés dans les domaines de l'élevage, de l'agriculture, de la foresterie et de la mécanique agricole. Il permettra d'assurer une main d'œuvre agricole qualifiée et plus ouverte à la modernisation et aux innovations technologiques, de promouvoir l'entrepreneuriat agricole. Ce sont **650 000 jeunes agriculteurs ruraux** qui seront formés sur les cinq ans pour un coût total de **5 384 350 000 F CFA.**
- 8. Le Programme National d'Alphabétisation Jeune pour Jeune :** c'est une initiative qui vise à assurer l'instruction des populations en langue nationale, développer l'alphabétisation comme moyen d'accroissement de la production. Ce projet fera l'alphabétisation initiale pour instruire les jeunes dans les langues nationales et l'alphabétisation fonctionnelle en vue de favoriser la formation des jeunes aux métiers. Le programme permettra l'alphabétisation de **45 000 jeunes ruraux par 4 500 jeunes volontaires** qui seront mobilisés à cet effet.
- 9. Le Projet de parrainage des jeunes en emploi :** il consiste à mettre en place un système d'accompagnement et d'encadrement de jeunes en recherche d'emploi en permettant le parrainage de **5 000 jeunes en stage, de 2 000 jeunes en emploi** et de **3 000 jeunes en auto-emploi** pour un coût global **609 200 000 de F CFA** sur cinq ans.
- 10. Le Projet d'intégration de technologie de valorisation des ressources locales et d'appui à la commercialisation des produits :** il favorisera la promotion de l'entrepreneuriat rural, le développement des emplois non agricoles en milieu rural et l'accroissement du temps d'occupation des jeunes ruraux. Il mettra en place des petites unités de valorisation et de transformation des productions agro-sylvo-pastorales locales. Il est attendu de ce projet, la

création de **2 500 petites Unités de Valorisation et de Transformation** des productions locales dans les zones de fortes productions, la formation technique pour une parfaite maîtrise des méthodes d'exploitation et de gestion des technologies. Le coût total du projet est de **13 375 000 000 F CFA** pour les cinq ans et concerne l'ensemble des 13 régions du Burkina Faso.

Pour que la gouvernance locale soit favorable à l'emploi, il est prévu à partir de 2011, **l'élaboration de politiques régionales en matière d'emploi dans les Régions de notre pays**, étant entendu que la non prise en compte de cette question dans le processus de la décentralisation constitue un risque pouvant avoir une influence négative sur la mise en œuvre de la politique nationale de l'emploi.

## CONCLUSION

Le développement d'un pays tel que le Burkina Faso ne peut être effectif, durable et inclusif que si la jeunesse est conséquemment impliquée, et ses préoccupations majeures, notamment les questions d'emplois, prises en compte dans la stratégie globale de développement.

C'est pourquoi, le Gouvernement s'attèle à créer un environnement propice à l'élargissement des opportunités d'emplois en mettant en œuvre des politiques macro économiques et sectorielles favorables à l'emploi ainsi que des projets et programmes de création directe d'emplois.

Les résultats atteints par les projets et programmes de promotion de l'emploi sont certes, satisfaisants dans l'ensemble mais restent très insuffisants au regard de l'ampleur de la problématique de l'emploi et de la sévérité de la pauvreté. Toute chose qui interpelle fortement les pouvoirs publics et les partenaires techniques et financiers sur l'extrême nécessité de renforcement des capacités de ces projets et programmes en ce sens que, l'emploi est et demeure un levier adéquat de réduction

de la pauvreté, d'accélération de la croissance économique et de préservation de la stabilité sociale.